

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 12561

Numéro SIREN : 609 849 153

Nom ou dénomination : LILLY FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 25876



Lilly France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Lilly France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Lilly France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lilly France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Charlotte Jansen

LILLY FRANCE SAS

Bilan actif

<h1>Actif</h1>		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net			
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Immobilisations incorporelles	Frais de développement					
	Immobilisations incorporelles	Concessions, brevets et droits similaires	16 219 984	15 388 232	831 752	1 406 332	
	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial (1)					
	Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	32 520		32 520		
	Immobilisations incorporelles	Avances et acomptes					
	Immobilisations incorporelles	TOTAL	16 252 504	15 388 232	864 272	1 406 332	
	Immobilisations corporelles	Terrains	738 136		738 136	738 136	
	Immobilisations corporelles	Constructions	261 051 573	158 942 017	102 109 556	108 156 860	
	Immobilisations corporelles	Inst. techniques, mat. out. industriels	450 215 754	289 423 405	160 792 349	168 132 069	
	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	42 358 350	31 819 065	10 539 285	11 543 645	
Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	127 901 563		127 901 563	60 850 052		
Immobilisations corporelles	Avances et acomptes	296 400		296 400	746 224		
Immobilisations corporelles	TOTAL	882 561 778	480 184 487	402 377 290	350 166 988		
Immobilisations financières ⁽³⁾	Participations évaluées par équivalence						
Immobilisations financières ⁽³⁾	Autres participations	4 700 000	2 720 202	1 979 797	2 001 157		
Immobilisations financières ⁽³⁾	Créances rattachées à des participations						
Immobilisations financières ⁽³⁾	Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Immobilisations financières ⁽³⁾	Autres titres immobilisés						
Immobilisations financières ⁽³⁾	Prêts	10 926 114		10 926 114	10 459 362		
Immobilisations financières ⁽³⁾	Autres immobilisations financières	873 623		873 623	1 075 312		
Immobilisations financières ⁽³⁾	TOTAL	16 499 737	2 720 202	13 779 534	13 535 831		
Total de l'actif immobilisé		915 314 021	498 292 922	417 021 098	365 109 152		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	55 766 428	5 473 009	50 293 418	41 362 461	
		Stocks	En cours de production de biens	47 192 570	602 593	46 589 976	38 588 813
		Stocks	En cours de production de services				11 530 477
		Stocks	Produits intermédiaires et finis				22 093
		Stocks	Marchandises				91 503 846
	Stocks	TOTAL	102 958 998	6 075 603	96 883 395	91 503 846	
	Actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes	1 256 714		1 256 714	1 445 039	
Actif circulant	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	84 104 292	34 040	84 070 252	106 704 960	
Actif circulant		Créances ⁽¹⁾	Autres créances	227 129 499		227 129 499	244 164 300
Actif circulant		Créances ⁽¹⁾	Capital souscrit et appelé, non versé				
Actif circulant	Créances ⁽¹⁾	TOTAL	311 233 792	34 040	311 199 752	350 869 260	
Actif circulant	Divers	Valeurs mobilières de placement				100	
Actif circulant		Divers	(dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités				100
Actif circulant	Divers	TOTAL				100	
Charges constatées d'avance		752 614		752 614	801 276		
Total de l'actif circulant		416 202 119	6 109 643	410 092 476	444 619 523		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif		125 797		125 797	29 649		
TOTAL DE L'ACTIF		1 331 641 938	504 402 565	827 239 372	809 758 325		
Renvois : (1) Dont droit au bail							
Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières							
Renvois : (3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		

LILLY FRANCE SAS

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres	Capital (dont versé : 375 713 701)	375 713 701	375 713 701
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	37 571 370	37 571 370
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	96 232	2 300 825
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	47 484 018	35 489 962	
Situation nette avant répartition	460 865 321	451 075 858	
Subvention d'investissement	118 054	134 721	
Provisions réglementées	67 808 251	67 623 767	
Total	528 791 627	518 834 346	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	20 148 681	29 818 409
	Provisions pour charges	38 196 428	33 571 856
	Total	58 345 110	63 390 265
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		438 728
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		438 728
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 320 858	77 055 695
	Dettes fiscales et sociales	122 278 252	95 264 494
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 798 865	3 225 922
Autres dettes	22 662 639	51 363 643	
Instrument de trésorerie			
Total	240 060 616	226 909 756	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	240 060 616	227 348 484	
Écarts de conversion passif	42 018	185 228	
TOTAL DU PASSIF	827 239 372	809 758 325	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	240 060 616	227 348 484	
(3) dont emprunts participatifs		438 728	

LILLY FRANCE SAS

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	547 391 346	14 337 315	561 728 662	441 006 848
	Production vendue : - Biens				2 316 371
	- Services	88 005	413 040 664	413 128 669	393 990 804
	Chiffre d'affaires net	547 479 352	427 377 979	974 857 331	837 314 025
	Production stockée			-5 486 613	-5 606 161
	Production immobilisée			1 317 670	562 775
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			9 364	-10 540
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 032 609	6 773 053
	Autres produits			3	656
	Total			978 730 366	839 033 809
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			417 144 482	296 891 276
	Variation de stocks			22 093	-7 825
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			112 213 189	114 459 574
	Variation de stocks			-9 386 059	-5 826 506
	Autres achats et charges externes (3)			132 240 734	111 100 022
	Impôts, taxes et versements assimilés			27 827 314	28 195 800
	Salaires et traitements			103 712 696	107 023 228
	Charges sociales			69 404 042	69 610 507
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions	40 900 684	41 535 371
	Autres charges			6 178 911	7 577 800
			7 140 466	5 529 706	
			17 416	-33 834	
	Total			907 415 972	776 055 123
	Résultat d'exploitation	A		71 314 393	62 978 686
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			-3 616	124 112
	Reprises sur provisions, transferts de charges			96 623	31 408
	Différences positives de change			282 622	410 646
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			375 628	566 167
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			213 926	2 728 374
	Intérêts et charges assimilées (5)			360	-32 770
	Différences négatives de change			977 913	210 288
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 192 199	2 905 893
	Résultat financier	D		-816 570	-2 339 725
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		70 497 823	60 638 960

LILLY FRANCE SAS

Compte de résultat

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 212 359	20 655 372
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 667	16 666
	Reprises sur provisions et transferts de charge	15 356 436	3 527 011
	Total	32 585 462	24 199 051
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 882 451	19 639 755
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 464 930	3 252 753
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	29 347 382	22 892 508
Résultat exceptionnel		F	3 238 080
Participation des salariés aux résultats		G	7 794 302
Impôt sur les bénéfices		H	18 457 582
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			47 484 018
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS LILLY FRANCE SAS

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2021

Sommaire

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.2	Actifs d'exploitation	6
2.3	Passif	6
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	8
3.1	Actif immobilisé	8
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
3.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
3.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	11
3.2	Actif circulant	12
3.2.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
3.2.2	Produits à recevoir	13
3.2.3	Tableau des dépréciations de l'actif	13
3.2.4	Charges constatées d'avance	13
3.3	Dépréciations de l'actif	14
3.4	Capitaux propres	14
3.4.1	Capital social	14
3.4.2	Variation des capitaux propres	15
3.4.3	Provisions réglementées	15
3.5	Passifs et provisions	16
3.5.1	Provisions	16
3.5.2	Passifs non comptabilisés	18
3.5.3	Précisions sur d'autres dettes	18
3.6	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
3.7	Compte de résultat	20
3.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
3.7.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	20
3.7.3	Charges et produits exceptionnels	21

4	Informations relatives à l'effectif	21
5	Informations relatives à la fiscalité	22
5.1	Informations relatives au régime fiscal	22
5.2	Impôt sur les bénéfices	22
5.2.1	Ventilation	22
6	Informations relatives à la consolidation	22
7	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	22
8	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	23
9	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	23
9.1	Engagements financiers donnés et reçus	23
10	Événements postérieurs à la clôture	24

1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'épidémie de COVID a été déclarée "pandémie mondiale" par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020 et a eu, et continue d'avoir, un impact sur l'économie mondiale. La campagne de vaccination contre la COVID 19, lancée en 2021 et qui se poursuit au 1er semestre 2022, permet d'envisager une amélioration des conditions de marché sur l'année à venir. A noter cependant que les activités de Lilly n'ont pas été impactées par la crise au cours de l'exercice 2021.

En 2021, Lilly France a fabriqué et commercialisé des anticorps monoclonaux utilisés dans le traitement des formes graves du coronavirus.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Désignation de la société : LILLY FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 827 239 372 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 47 484 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les comptes ont été arrêtés par le président le 31 mai 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions : 18 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 à 25 ans
- Agencement des constructions : 5 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Actifs d'exploitation

Stock et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Depuis fin 2020, Lilly France est sorti du système des quotas d'émission de gaz à effet de serre et n'a donc déclaré aucune émission en 2021.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances Clients, Comptes Rattachés et Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

2.3 Passif

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise LILLY FRANCE SAS, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision ou leur montant est indiqué en annexe.

Clause de sauvegarde

Taxe acquittée par les laboratoires pharmaceutiques basée sur leur chiffre d'affaires brut global réalisé au titre des médicaments pris en charge, minoré des remises associées.

Le chiffre d'affaires brut est calculé sur la base du chiffre d'affaires de l'exercice précédent et des estimations de croissance du marché pour l'exercice en cours.

Les remises s'entendent des remises produits et des remises liées aux ATU/accès précoce/accès compassionnel et viennent en déduction du chiffre d'affaires brut.

Le paiement de la clause/taxe se déclenche si le chiffre d'affaires net global de l'ensemble des entreprises redevables de l'année N excède un montant « M » fixé par la loi.

Les différentes données de marché sont basées sur les échanges avec les organes de la profession (GERS, LEEM, BIPE et autres).

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	18 871 057	248 527	2 867 079	16 252 505
Corporelles	Terrains	738 136	-	-	738 136
	Construction sur sol propre	84 082 573	319 623	65 621	84 336 575
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	176 054 049	3 844 758	3 183 809	176 714 998
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	437 248 818	20 297 865	7 330 929	450 215 755
	Installations générales, agencements, aménagements divers	7 419 250	-	88 272	7 330 978
	Matériel de transport	505 027	31 300	3 992	532 336
	Matériel de bureau et mobilier informatique	34 469 620	2 075 874	2 050 457	34 495 037
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	60 850 053	83 925 407	16 873 897	127 901 563
	Avances et acomptes	746 224	98 800	548 624	296 400
	TOTAL III	802 113 751	110 593 627	30 145 600	882 561 779
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 700 000	-	-	4 700 000
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	11 534 675	550 599	285 536	11 799 738
TOTAL IV	16 234 675	550 599	285 536	16 499 738	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	837 219 483	111 392 754	33 298 216	915 314 021	

3.1.1.1 Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			248 527		
Immobilisations corporelles			110 593 627		
Immobilisations financières			550 599		
TOTAL			111 392 754		

3.1.1.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles			2 867 079		
Immobilisations corporelles	16 873 898		13 271 703		
Immobilisations financières			285 536		
TOTAL	16 873 898		16 424 318		

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Fonds commercial - TOTAL II	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL III	17 464 725	790 587	2 867 079	15 388 232	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	40 295 217	1 718 825	65 621	41 948 420
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	111 684 546	8 492 860	3 183 809	116 993 597
Installations techniques, matériel et outillage industriels	269 116 749	27 637 585	7 330 929	289 423 405	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	6 643 558	91 452	88 272	6 646 738
	Matériel de transport	388 728	69 297	3 992	454 033
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 817 966	2 950 784	2 050 457	24 718 294
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL IV	451 946 763	40 960 803	12 723 079	480 184 488	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III+IV)	469 411 488	41 751 390	15 590 159	495 572 720	

3.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	2 698 843	88 452	67 092	2 720 203
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	2 698 843	88 452	67 092	2 720 203

3.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	17 464 725	790 587	-	2 867 079	-	15 388 232
Corporelles	451 946 763	40 960 803	-	12 723 079	-	480 184 488
Financières	2 698 843		88 452		67 092	2 720 203
TOTAL	466 712 645	41 751 390	88 452	15 590 159	67 092	495 572 720

3.2 Actif circulant

3.2.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	10 926 114	-	10 926 114	
	Autres immobilisations financières	873 624	-	873 624	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	7 440	7 440	-	
	Autres créances clients	84 096 852	84 096 852	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
		Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	185 027	185 027	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	7 528 801	7 528 801	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	8 043 062	8 043 062	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés	210 446 212	210 446 212	-	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	926 399	926 399	-		
Charges constatées d'avance	752 615	752 615	-		
TOTAL		323 786 145	311 986 407	11 799 738	

Prêts Accordés en cours d'exercice	550 599
Remboursements obtenus en cours d'exercice	83 847

3.2.2 Produits à recevoir

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1 565 269
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	1 565 269

3.2.3 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	7 577 801	6 075 603	7 577 801	6 075 603
Créances	30 671	103 308	99 939	34 040
Autres	-	-	-	-
TOTAL	7 608 472	6 178 911	7 677 740	6 109 643

3.2.4 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Exploitation	31/12/2021	31/12/2022	752 615		

3.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	2 698 843	88 452	67 092	2 720 203
Stocks	7 577 801	6 075 603	7 577 801	6 075 603
Créances	30 671	103 308	99 939	34 040
Autres	-	-	-	-
TOTAL	10 307 315	6 267 363	7 744 832	8 829 846

3.4 Capitaux propres

3.4.1 Capital social

Capital d'un montant de 375 713 701,000 euros décomposé en 24 636 964 titres d'une valeur nominale de 15,250 euros.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	24 636 964	15,25
Mouvements de l'exercice :	-	15,25
Position fin de l'exercice :	24 636 964	15,25

3.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	375 713 701	-	-	375 713 701
Réserves, primes et écarts	39 872 195	-	2 204 593	37 667 602
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	35 489 962	47 484 018	35 489 962	47 484 018
Subventions d'investissement	134 721	-	16 667	118 054
Provisions réglementées	67 623 767	184 484	-	67 808 251
Autres	-	-	-	-
TOTAL	518 834 347	47 668 502	37 711 222	528 791 627

La société a procédé à la distribution d'un dividende de 37 694 555 € au cours de l'exercice.

3.4.3 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	67 623 767	184 484	-	67 808 251
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	67 623 767	184 484	-	67 808 251

3.5 Passifs et provisions

3.5.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	67 623 767	184 484	-	67 808 251
Provisions pour risques	29 531	125 474	29 531	125 474
Provisions pour charges	63 360 735	10 570 206	15 711 305	58 219 636
TOTAL	131 014 033	10 880 165	15 740 836	126 153 362

3.5.1.1 Classification des augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées	184 484		
Provisions pour risques		125 474	
Provisions pour charges	10 570 206		
TOTAL	10 754 690	125 474	

3.5.1.2 Classification des diminutions

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques		29 531	
Provisions pour charges	15 711 305		
TOTAL	15 711 305	29 531	

3.5.1.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	29 531	125 474	29 531	125 474
Provisions pour pensions et obligations similaires	33 571 857	4 875 440	250 869	38 196 428
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	29 788 878	5 694 766	15 460 436	20 023 208
TOTAL	63 390 266	10 695 680	15 740 836	58 345 110

3.5.2 Passifs non comptabilisés

3.5.3 Précisions sur d'autres dettes

3.5.3.1 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	14 013 544
Charges sociales provisionnées	7 154 352
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	20 416 251
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	7 794 303
Personnel	13 079 964
Sécurité sociale	5 889 765
Autres charges fiscales	69 405 314
Divers	19 900 000
TOTAL	157 653 493

3.6 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		93 320 859	93 320 859	-	-
Personnel et comptes rattachés		34 887 811	34 887 811	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		16 855 985	16 855 985	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	70 534 457	70 534 457	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 798 866	1 798 866	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		22 662 640	22 662 640	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		240 060 617	240 060 617	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

3.7 Compte de résultat

3.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	547 391 347	14 337 316	561 728 663
Production vendue :	-	-	-
- Biens			
- Services	88 005	413 040 664	413 128 669
Chiffre d'affaires net	547 479 352	427 377 980	974 857 332

3.7.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	169 146
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	

3.7.3 Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	6 003 554	
Plan de restructuration	18 041 594	18 877 538
— Amortissements dérogatoires	184 484	
Amortissements exceptionnels	850 706	
Dépréciations immobilisations financières	67 092	
Subvention d'investissement		16 667
Provisions pour risques et charges	3 429 740	12 496 699
Divers	810 393	1 234 738
TOTAL	29 387 563	32 625 642

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen du personnel : 1 600 personnes dont 79 apprentis et 95 employés souffrant d'un handicap.

5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Informations relatives au régime fiscal

• Résultat de l'exercice	+	47 484 018
• Impôt sur les bénéfices	+	18 457 582
• Résultat avant impôt	=	65 941 600

5.2 Impôt sur les bénéfices

5.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Résultat comptable
Résultat avant impôts	70 497 823	3 238 080	-7 794 303	65 941 600
Impôt	19 710 543	890 472	-2 143 433	18 457 582
Résultat après impôts	50 787 280	2 347 608	-5 650 870	47 484 018

La Société continue d'être présente sur des activités de recherche clinique et préclinique.

Une partie de ces opérations ont permis de dégager un crédit d'impôt recherche s'élevant à 4.421.986 €.

6 Informations relatives à la consolidation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Ely Lilly & Corporation

Lilly Coporate Center

Indinapolis, Indiana 46285 USA

7 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

8 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Depuis 2017, Lilly France a choisi d'appliquer la recommandation de l'ANC R-O2 du 7 novembre 2013 et a opté pour un changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels. Lilly France utilise la méthode dite du « corridor » pour comptabiliser en comptes statutaires les écarts actuariels au titre des indemnités de Fin de Carrière.

Cette méthode consiste à enregistrer en hors bilan le stock d'écarts actuariels généré et d'en recycler une partie dans la charge de l'exercice prochain selon des règles spécifiques. Le montant de la provision au 31/12/2021 s'élève à 35 391 845 euros (FY20, 33 571 857 euros) déterminée sur la base d'une dette actuarielle de 52 943 726 euros (FY20, 57 645 325 euros) et d'un stock de pertes actuarielles non reconnues de 17 551 881 euros (FY20, 26 904 462 euros).

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,85% (0,55% en 2020)
- profil de carrière : 2,5% (2,5% en 2020)
- charges sociales : 45% (45% en 2020)
- âge de départ à la retraite : âge au taux plein
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015–2017).

9 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals et cautionnements		
<i>Douanes de Strasbourg</i>	6 000	
Garanties		
Créances cédées non échues		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	17 551 881	
Autres engagements donnés (Innobio)	300 000	

10 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

LILLY FRANCE S.A.S
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 375.713.701 euros
Siège social : 24 Boulevard Vital Bouhot 92200 Neuilly-Sur-Seine
609 849 153 R.C.S. NANTERRE

(ci-après « la Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

LA SOUSSIGNEE

La société **ELI LILLY NEDERLAND BV**, société à responsabilité limitée de droit Néerlandais au capital de 371.836.018 euros, dont le siège social est situé Papendorpseweg 83, 3528 BJ UTRECHT, immatriculée au registre du commerce d'Utrecht et de ses environs, représentée par Florence BAYARD agissant sur délégation reçue de Messieurs M. Frenken et JCH Mertens, es-qualité de Managing Directors ayant tous pouvoirs pour représenter ELI LILLY NEDERLAND BV,

détenant la totalité des 24.636.964 actions composant le capital de la société LILLY FRANCE SAS (la « Société »),

et agissant en qualité d'associé unique de la Société (l' « Associé Unique »).

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- un exemplaire des statuts à jour de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2021 ainsi que son annexe ;
- le rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- la copie de la lettre de convocation de l'Associé Unique ;
- la copie de la lettre d'information du Commissaire aux comptes ;
- la copie de la lettre d'information du Comité Social et Economique ;
- le pouvoir de l'Associé Unique représenté.

APRES AVOIR RAPPELE QUE :

- La société ERNST & YOUNG, Commissaire aux comptes, a été régulièrement informée des présentes décisions.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice ;
- Approbation des dépenses et charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Quitus et renouvellement du mandat du Président ;
- Constatation du renouvellement du mandat du Pharmacien Responsable par le Président ;
- Constatation de la confirmation des mandats des Pharmaciens Responsables Intérimaires par le Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 47.484.018 euros. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code et l'impôt correspondant, qui s'élèvent à un montant global de 801.800 euros.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et constatant que la réserve légale est entièrement dotée à hauteur de 10% du capital social, décide de distribuer l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 47.484.018 euros à titre de dividendes à l'Associé Unique.

Par ailleurs, l'Associé Unique décide également de distribuer la somme de 65.323 euros à titre de dividende complémentaire, prélevé sur le compte « Autres Réserves », lequel sera porté de la somme de 96.232 € à 30.909 €.

La mise en paiement de cette distribution d'un montant global de 47.549.341 euros interviendra dès que possible à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.20	37.694.555 €	37.694.555 €	0 €
31.12.19	45.578.383 €	45.578.383 €	0 €
31.12.18	98.547.857 €	98.547.857 €	0 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après lecture du rapport du Président, prend acte qu'aucune convention réglementée visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne quitus à Monsieur Marcel LECHANTEUR, Président de la Société, pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En conséquence, l'Associé Unique décide de renouveler pour une durée d'une année le mandat de Monsieur Marcel LECHANTEUR en qualité de Président de la Société.

Le Président continuera d'assumer sous sa responsabilité la direction générale de la Société et la représentera dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la Loi à l'Associé Unique.

Il ne pourra toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse de l'Associé Unique.

Conformément aux statuts, le Président continuera de déléguer sous sa responsabilité, une partie de ses pouvoirs.

Monsieur Marcel LECHANTEUR a déclaré accepter le renouvellement de fonctions qui lui avaient été proposées et qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper.

Monsieur Marcel LECHANTEUR reconnaît avoir un contrat de travail avec la Société et conservera tous les droits et obligations découlant dudit contrat.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de la décision du Président en date du 30 juin 2022 de renouveler, pour une période d'une année, le mandat de Madame Marie-Line SALAMA-BIARD dans ses fonctions de Directeur Général de Lilly France et dans ses fonctions de Pharmacien Responsable conformément aux articles L.5124-2 et L.5124-4, R.5124-34 et R.5124-36 du Code de la Santé Publique.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de la décision du Président en date du 30 juin 2022 de confirmer les mandats de Monsieur Gilles HUBERT, Madame Cécile PHAN et Madame Doria DJOSSOUVI en qualité de de Pharmaciens Responsables Intérimaires de la Société.

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.

Fait à Neuilly-sur-Seine
En deux exemplaires
Le 30 juin 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F Bayard', with a horizontal line underneath.

Pour la société ELI LILLY NEDERLAND BV

Madame Florence Bayard

au nom et pour le compte de M. Frenken et J.C.H. Mertens, Managing Directors de l'Associé Unique, la société Eli Lilly Nederland BV